

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
N° 2026- 001

L'an deux mille vingt-six, le 26 février à 17 heures 30, le Conseil Syndical du SIAEP Vayres-et-Tardoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de la commune de Champsac, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chalard.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil syndical : 18 février 2026

PRESENTS : MME BREGERE, MM CHALARD, DANIEL, FAURE, GABETTE, GRENOUILLET, LALAY, MAGDZIAK, MAUX, MEYNARD, REJASSE, WACHENHEIM, WAFLART

Secrétaire de séance : M GABETTE

Membres	19
Présents	13
Votants	12
Exprimés	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Objet : Compte financier unique du syndicat Vayres et Tardoire

Le Conseil Syndical réuni sous la présidence de Monsieur WAFLART André, doyen d'âge, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Mr CHALARD Jean Pierre, Président du SIAEP Vayres et Tardoire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

CFU 2025	Investissement	Exploitation
Dépenses de l'exercice	786 377,84	385 142,66
Recettes de l'exercice	689 087,41	512 274,09

2°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser : 282 000 € en dépenses d'investissement

3°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
Le Président,

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
N° 2026- 002

L'an deux mille vingt-six, le 26 février à 17 heures 30, le Conseil Syndical du SIAEP Vayres-et-Tardoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de la commune de Champsac, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chalard.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil syndical : 18 février 2026

PRESENTS : MME BREGERE, MM CHALARD, DANIEL, FAURE, GABETTE, GRENOUILLET, LALAY, MAGDZIAK, MAUX, MEYNARD, REJASSE, WACHENHEIM, WAFLART

Secrétaire de séance : M GABETTE

Membres	19
Présents	13
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Objet : Affectations de résultat 2025

Le Conseil Syndical,

Après avoir entendu le compte financier unique du syndicat de l'exercice 2025,

Statuant sur les affectations cumulées du résultat d'exploitation et d'investissement de l'exercice 2025,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation à l'investissement : 127 131,43 €
(voir annexe)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
Le Président,

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
N° 2026- 003

L'an deux mille vingt-six, le 26 février à 17 heures 30, le Conseil Syndical du SIAEP Vayres-et-Tardoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de la commune de Champsac, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chalard.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil syndical : 18 février 2026

PRESENTS : MME BREGERE, MM CHALARD, DANIEL, FAURE, GABETTE, GRENOUILLET, LALAY, MAGDZIAK, MAUX, MEYNARD, REJASSE, WACHENHEIM, WAFLART

Secrétaire de séance : M GABETTE

Membres	19
Présents	13
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Objet : Budget primitif 2026

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, vote le budget de l'exercice 2026 pour la somme de :

- **556 000 €** en dépenses comme en recettes pour la section d'exploitation
- **1 510 667 €** en dépenses comme en recettes pour la section d'investissement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
Le Président,